

Patrice AUDUGE
Président TSPD
4 rue les Tremblois
39100 JOUHE

Jouhe, le 1° Juin 2022

INVITATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de notre club
« Tir Sportif du Pays Dolois » qui se tiendra au stand 25/50m dans la salle de réunion de la butte

le Jeudi 23 Juin 2022 à 18h30

Ordre du Jour

Vérification des émargements et accueil des invités.

- 1- Rapport moral et d'activités par le Président (vote)
- 2- Bilan financier 2021 par le trésorier (vote) .
- 3- Prévisionnel 2022 et projets pour la nouvelle saison
- 4- Bilan sportif de la saison 2021/2022
- 5- Fixation de la cotisation 2022-2023 et informations diverses
- 6- Questions diverses (*à transmettre impérativement à president@tspd.fr avant le 10 juin*)

Comptant sur votre présence ou, à défaut, sur votre pouvoir qui devra être transmis obligatoirement avant la réunion, soit au président, soit au secrétaire (secretaire@tspd.fr) ou à un adhérent . .

Rappel : d'après les statuts, un adhérent présent ne peut détenir qu'un maximum de 3 pouvoirs. Pour délibérer valablement un tiers des membres doit être présent ou représenté, soit au moins 58 sur 173.

Je vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations.

Patrice Auduge

ATTENTION : la convocation se faisant par mail, il est demandé à chaque adhérent(e) d'accuser réception de cette dernière en répondant soit « sera présent(e) », soit « donnera pouvoir » afin de pouvoir détecter d'éventuels dysfonctionnements. Merci par avance.

ASSEMBLEE GENERALE DU TIR SPORTIF DU PAYS DOLOIS – 23 JUIN 2022

POUVOIR

Je soussigné, licencié(e) du Tir Sportif du Pays Dolois

N° licence donne pouvoir à un (e) adhérent(e) du club pour me représenter à

l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022

Fait à le Signature avec mention « Bon pour pouvoir »